

H. 16  
Léonidas  
Côté  
et  
Mathilde  
Thivierge

# majeur  
E. L.  
B. D. P.

Le quatorze mai, mil neuf cent un, après la publication d'un  
ban de mariage, faite au prône de notre messe paroissiale  
entreieur Léonidas Côté, mécanicien, fils du feuieurieur  
Réal Côté, journalier et de feue Dame Louise Robitaille  
de cette paroisse d'une part, et Demoselle Mathilde  
Thivierge, fille majeure de feurieurieur Dominique Thivierge  
gardien de bannières et de feue Dame Marie Paradis  
de cette paroisse d'autre part, vu la dispense de  
deux bans accordée le dix du courant par Monseigneur  
l'Evêque d'Alfred Marois, prêtre, Vicari Général de  
l'Archidiocèse de Québec et ne s'étant découvert  
aucun empêchement au dit mariage, nous prêtre  
sousseigné curi de cette paroisse, avons reçu leur  
mutuel consentement de mariage et leur avons  
donné la bénédiction nuptiale en présence de feurieurieur  
Eugène Côté, frère de l'époux et de feurieurieur Dominique Thivierge  
frère de l'épouse qui, ainsi que les époux, ont signé avec nous  
l'acture faite (lu mot en majeur bon)

Léonidas Côté

Eug. Côté

Mathilde Thivierge

Dominique Thivierge

P. Cur. Demoselle

S. 93  
Eliza  
Blais

Le quatorze mai, mil neuf cent un, nous  
prêtre sousseigné avons inhumé dans le cimetière  
Notre Dame de Belvoir le Corps de Eliza Blais, fille  
de Théophile Blais, jardinier et de Marie Anne Bar-  
rett décédée en cette paroisse le douze du courant  
à l'âge de vingt deux ans et trois mois. Présents à l'in-  
humation feurieurieur Jobin, Georges Carrier et autres  
sousseignés avec nous. Lecture faite

Eugène Jobin,

Geo. Carrier,

William Hunt

Alfred Cloutier

Théodore J.

B. 186  
Lhs. Antoine  
Joseph  
Kronack

Le quinze mai, mil neuf cent un, nous prêtre sousseigné  
avons suppléé les cérémonies du baptême sur la personne  
de Charles Antoine Joseph, né le douze du courant, et  
endormi à la maison, enfant légitime de feurieurieur Joseph  
Kronack, courtier et négociant et de feue Dame Marie Davie  
de cette paroisse. Par le prêtre Joseph de Salaberry Bossé  
oncle de l'enfant, Madame Mary Davie son  
épouse tante de l'enfant sousseignés avec  
nous ainsi que le père. Lecture

Fait

Mrs Mary Davie Bossé

Mary Kronack

Joseph de Salaberry Bossé,

A. Tassemeau Gt.